



Commune de CHAUX LA LOTIERE

Projet Signalisation & Circulation

Commission Urbanisme

2014 12 18

Objectifs de la Commission

- Depuis 2 décennies de nombreuses voies ont été créées à Chaux La Lotière, sans qu'aucune installation de signalisation n'ai été faite. La règle de priorité à droite est donc en vigueur. Attention par exemple:
 - en allant à Boult depuis Chaux 2 priorités à droite,
 - en montant les Breuleux, la rue des Echos et la rue du Milieux sont prioritaires.

La commission souhaite donc équiper l'ensemble des nouvelles voies.

- Afin de sécuriser plusieurs axes et croisements de la commune, la commission souhaite revoir le plan de circulation et l'aménagement de certains carrefour.

SOMMAIRE

Composition de la Commission

P 4-5

Signalisation des voies

P 6-21

Signalisation et circulation aux croisements

P 22-40

Divers

P 41-46

SOMMAIRE

Composition de la Commission

P 4-5

Signalisation des voies

P 6-21

Signalisation et circulation aux croisements

P 22-40

Divers

P 41-46

Composition de la Commission

- Conseillers municipaux : Stéphanie JUPILLE, Frédéric CHAPUIS, Eric FAUCHON, François MAILLOT, Christophe GUICHARD, Armand FALVO & Alexandre ORMAUX.
- Population : Jean-Michel HUCHON, Yves FOLIN & Gérard CARPI.

SOMMAIRE

Composition de la Commission

P 4-5

Signalisation des voies

P 6-21

Signalisation et circulation aux croisements

P 22-40

Divers

P 41-46

Signalisation Rue des Pelouses (450 m)



Rue des Pelouses et rue de la Baubette



Signalisation Rue des Combes (150 m)



Rue des Pelouses et Rue des Combes



Signalisation Impasse des Grandes pièces (150 m)



Rue des Foulnières et rue des Grandes pièces



Signalisation Rue des Marnières (200 m)



Rue du Cordonnet et rue des Echos (100 m)



Signalisation Rue des Côtes (300 m)



Signalisation Rue des Bruyères (100 m)



Signalisation Rue des Champs Paillards (150 m)



Route de Boult et rue des Champs Paillards



Rue du Sillon (150 m)



Route de Boult et rue Zone artisanale



Rue du Cordonnet, rue du Milieu et rue du Roussot



SOMMAIRE

Composition de la Commission

P 4-5

Signalisation des voies

P 6-21

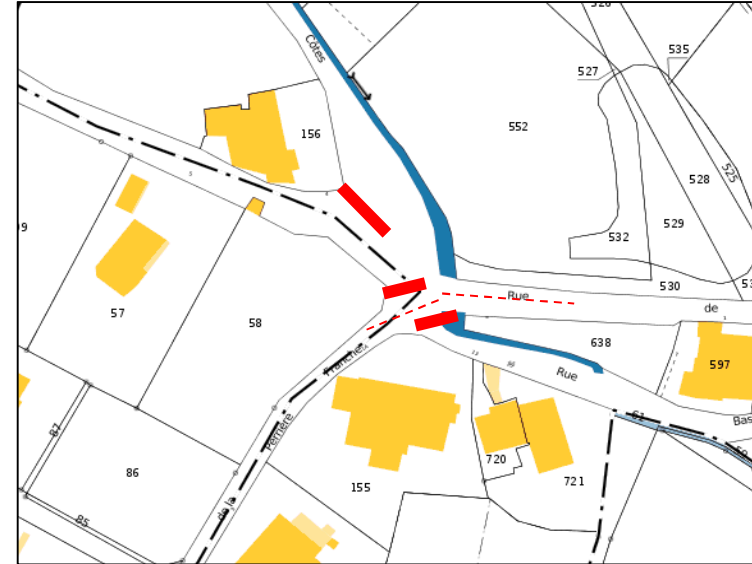
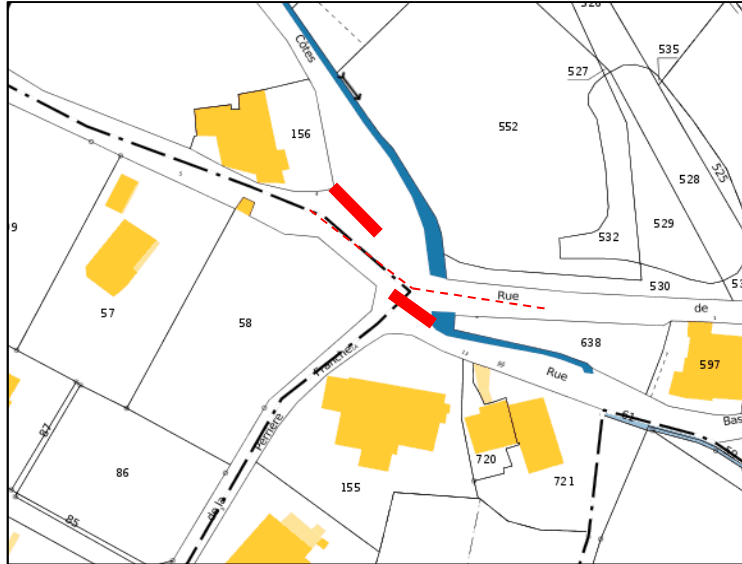
Signalisation et circulation aux croisements

P 22-40

Divers

P 41-46

Rue basse, rue Perrière Franche, route de Bonnevent et rue des Côtes



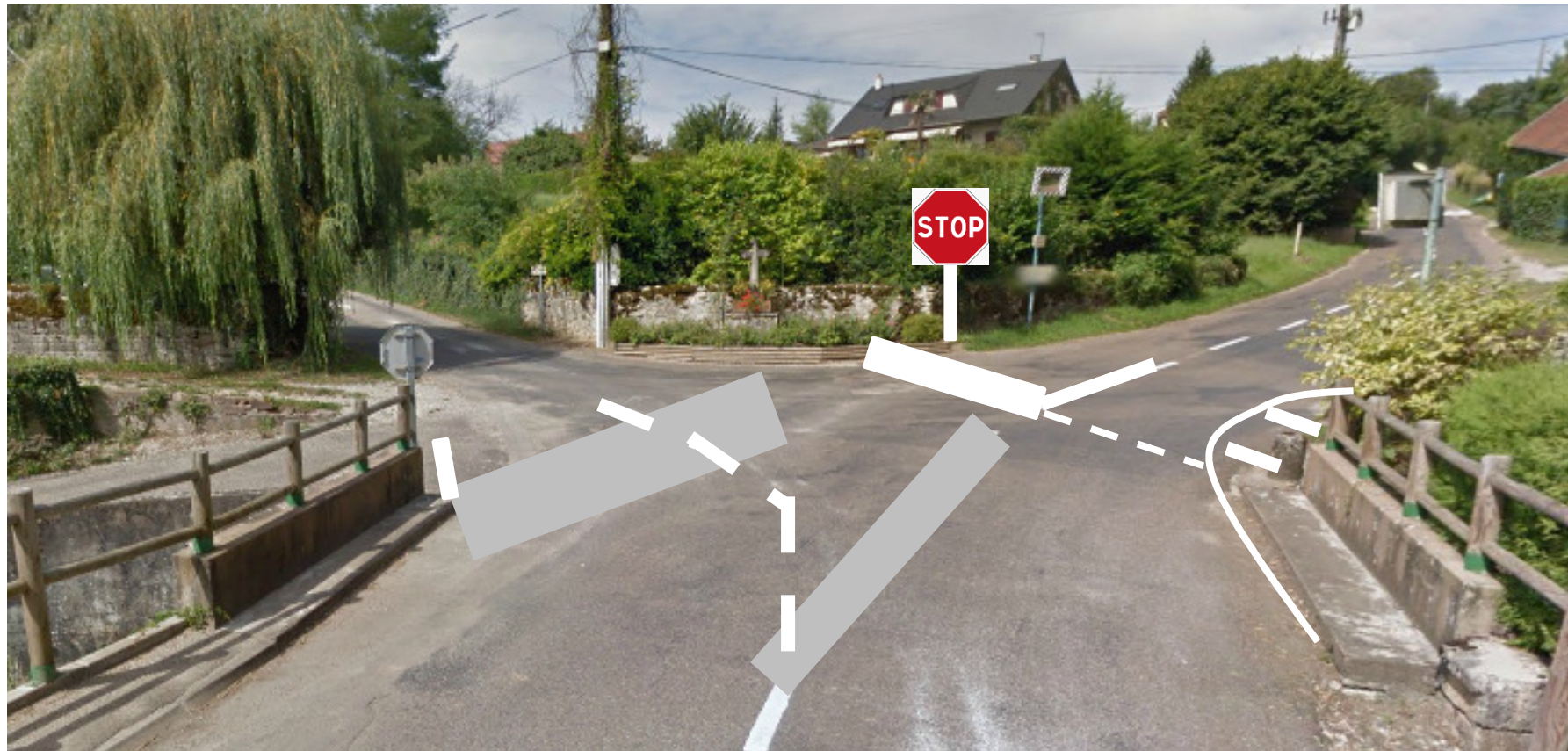
Commentaires :

Ralentisseur à enlever (à hauteur de chez Francis JEAN) ?

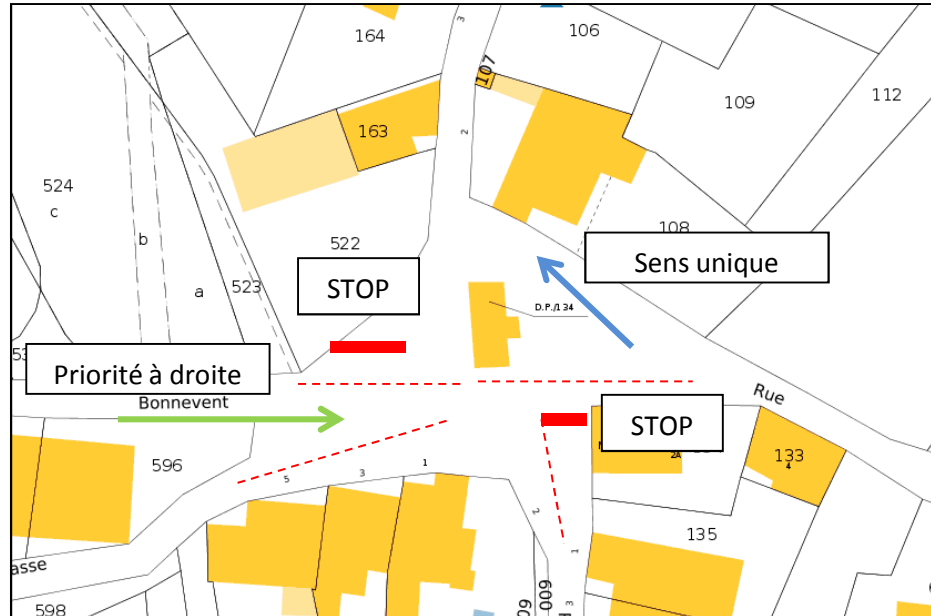
Rue basse, rue Perrière Franche, route de Bonnevent et rue des Côtes



Rue basse, rue Perrière Franche, route de Bonnevent et rue des Côtes



Place de la Fontaine du Coq sans tête et toutes les rues associées



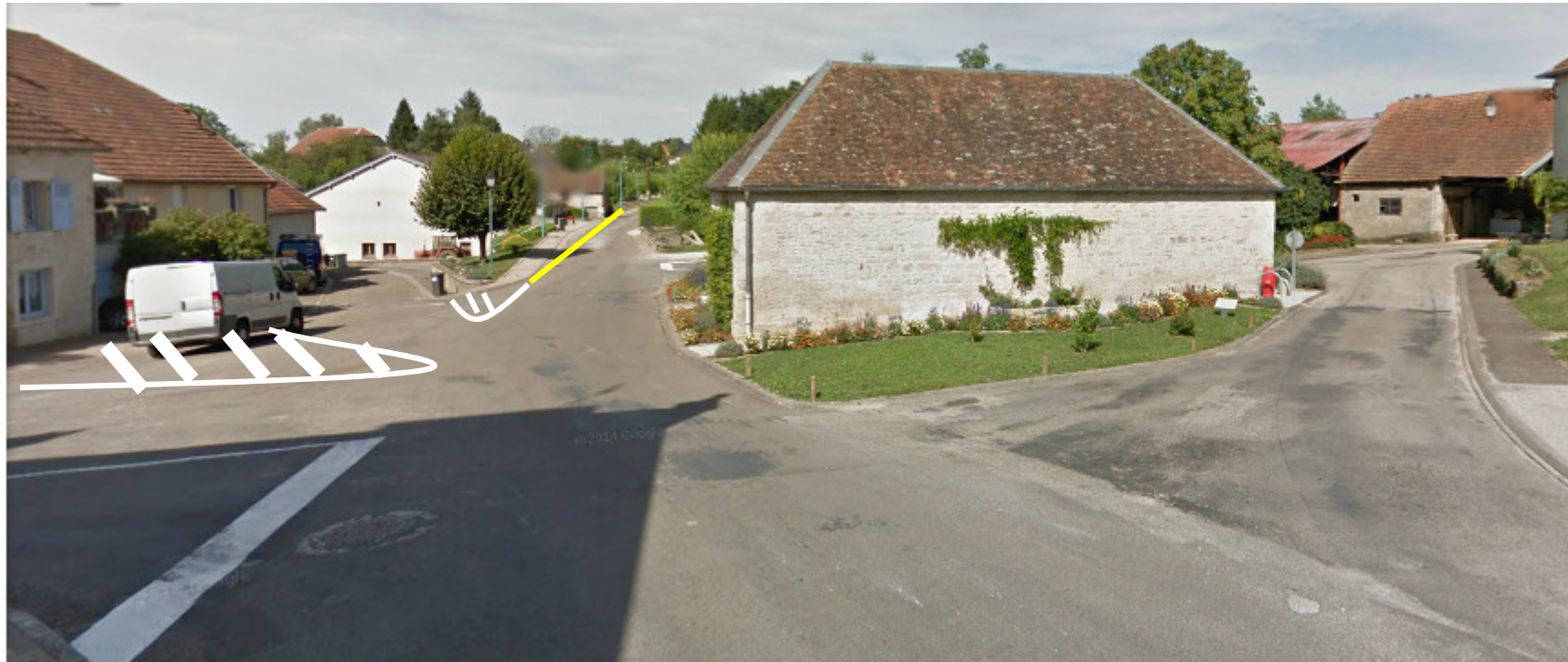
Commentaires

Pas de changement à prévoir,

Voir le balisage du (ou des) stationnement(s) du bus,

Panneau limitant le poids des véhicules empruntant la route de Bonnevent à poser ou à remettre.

Place de la Fontaine du Coq sans tête et toutes les rues associées



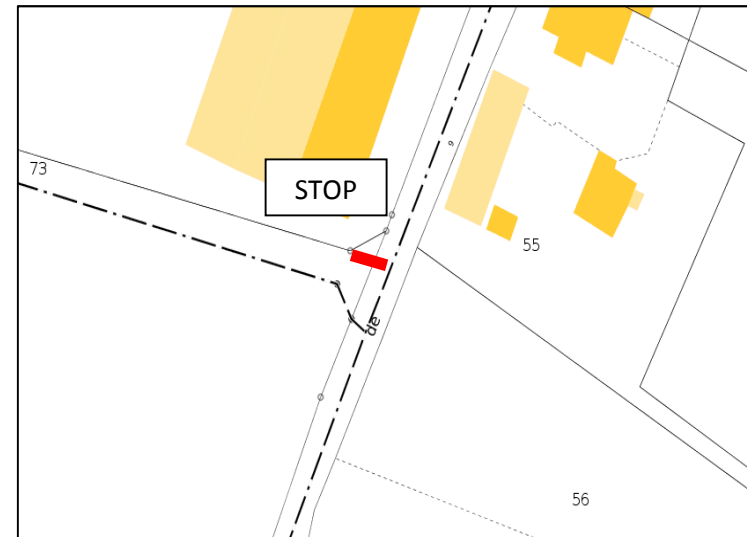
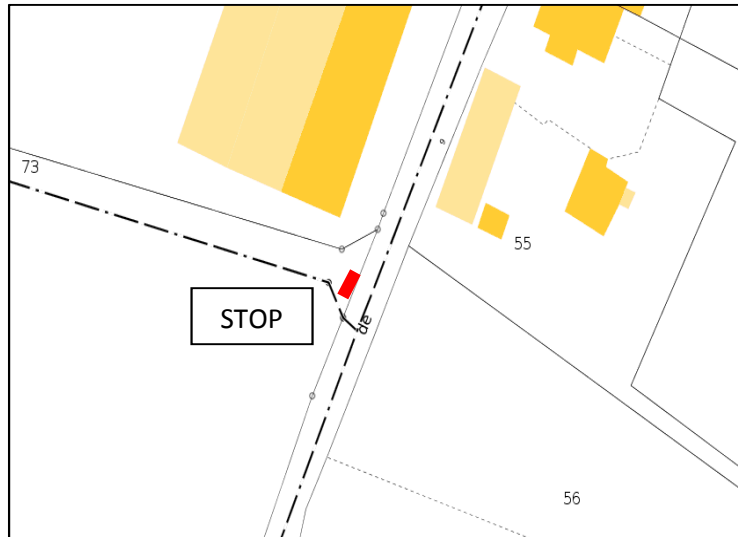
Place de la Fontaine du Coq sans tête et toutes les rues associées



Place de la Fontaine du Coq sans tête et toutes les rues associées



Route de Boulot et rue des Marnières

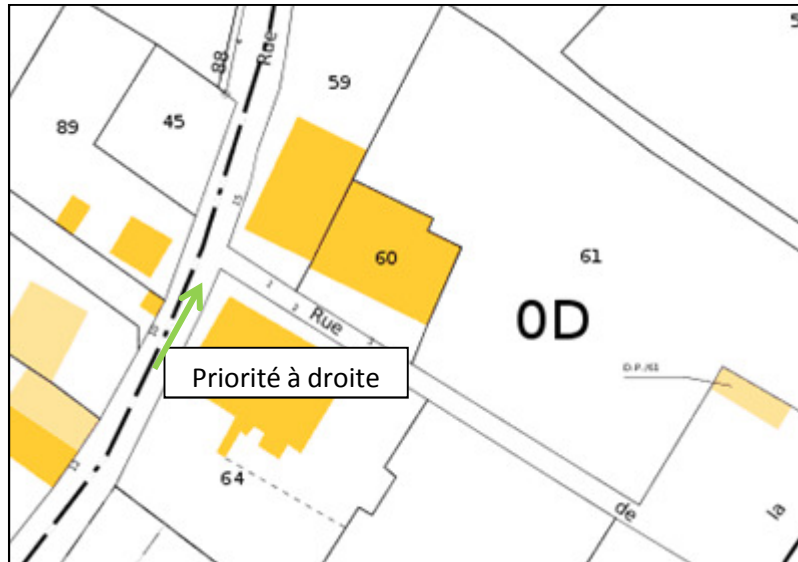


Commentaires

Route de Boulot et rue des Marnières



Route de Boulot et rue de la Fontaine



Commentaires

Maintien de la priorité à droite,
Information à l'entrée du hameau signalant 1 priorité à droite lors de la traversée du village.

Route de Boulot et rue des Foulnières



Commentaires

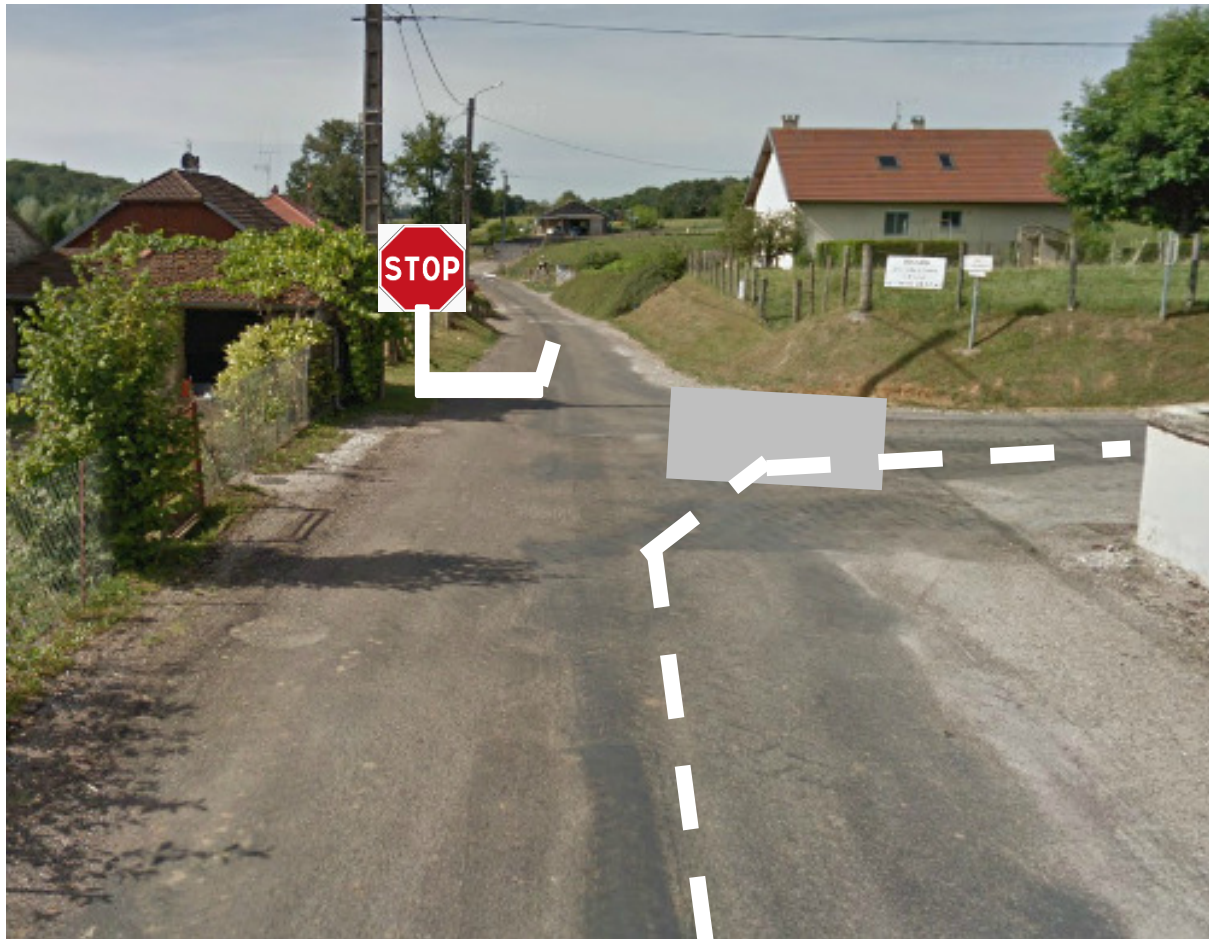
Maintien de la priorité à droite,

Information à l'entrée du hameau signalant 1 priorité à droite lors de la traversée du village.

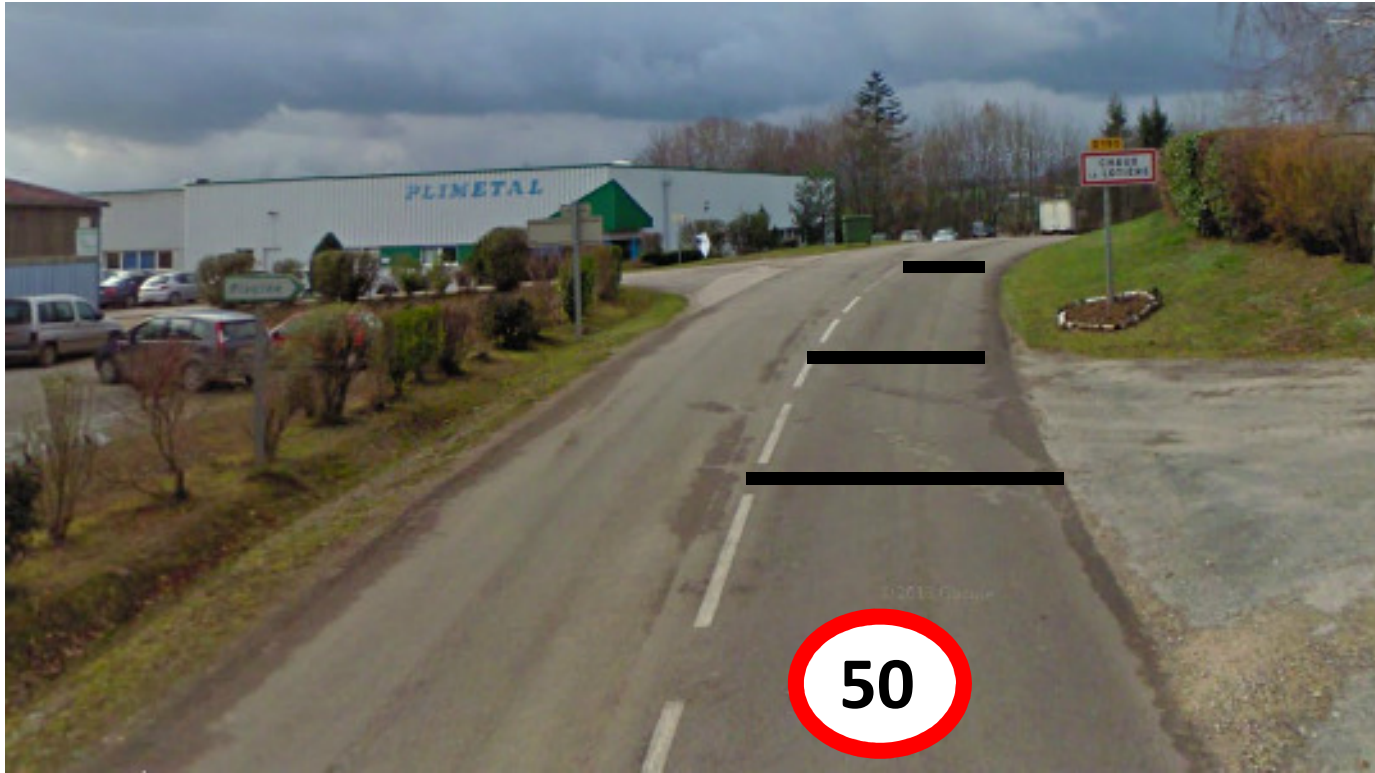
Route de Boulot et rue des Foulnières



Route de Boulot et rue des Foulnières



Entrée Chaux depuis Boul



Entrée Chaux depuis La Lotière



Entrée Chaux depuis Bonnevent



Entrée La Lotière depuis Chaux



Entrée La Lotière depuis Boulot



SOMMAIRE

Composition de la Commission

P 4-5

Signalisation des voies

P 6-21

Signalisation et circulation aux croisements

P 22-40

Divers

P 41-46

Divers

- Passages piétons à redessiner.
- Miroir à changer rue du Cordonnet (possibilité de commander un miroir aux frais des particuliers : Demande en Mairie)
-

Protection zone de captage (rue des Bruyères)



Protection zone de captage (Chemin du pont des ânes)



Enquête publique 1/2

- Présentation disponible en mairie ou sur internet : www.chaux-la-lotiere.fr
- Avis à communiquer jusqu'au 16 janvier 2015, par courrier postal ou déposé en mairie et par courriel chaux-la-lotiere@wanadoo.fr
- Référence : Enquête publique Projet Signalisation et Circulation

Enquête publique 2/2

Prochaines étapes :

- Analyse des avis retournés par les administrés en commission urbanisme.
- Analyse de 3 devis
- Délibération du conseil municipal sur proposition de la commission
- Demande de subvention avant le 15 mars 2015
- Achat et Mise en Œuvre avant le 30 avril 2015

Photographies issues de google map,
street view.

Plans issus du cadastre.